

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix–Travail–Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DE LA MENOUA

COMMUNE DE FONGO-TONGO
BP : 01 DSCHANG

SECRETARIAT GENERAL



Site web: www.fongo-tongo.com

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace–Work–fatherland

WEST REGION

MENOUA DIVISION

FONGO-TONGO COUNCIL
P.O.BOX: 01 DSCHANG

GENERAL SECRETARY

DECISION N °08 /D/C. F-T/SG/2022 DU 10 MARS 2022

Portant attribution de la lettre commande relative aux travaux de reboisement des versant
des chutes mami wata dans la commune de Fongo-Tongo
Maitre d'ouvrage : Maire de la commune de Fongo-Tongo
Financement : BIP 2022

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FONGO-TONGO

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°77/91 déterminant les pouvoir de tutelle sur les communes, syndicats de communes et établissement communaux, ensemble ses modifcatifs subséquents ;
Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de certaines Communes ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 aout 2013 ;
Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2018/366 de 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu La circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, des lois de Finance au suivi et au contrôle de l'exécution de budget de l'Etat et des autres Entités publics pour l'exercice 2022 ;

Vu l'Arrêté n° 000030/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'Election du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de FONGO-TONGO, Département de la Menoua, Région de l'Ouest ;
Vu la demande de cotation N°02/AONO/C. F-T/CIPM/2022 ;
Vu Le rapport d'analyse des offres ;
Vu la proposition d'attribution de la commission de passation des marchés formulée par la lettre n°10/L/C..F-T/CIPM/S/2022 du 07/03/2022

DECIDE :

Article 1er La lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant	Délai
01	ETS KEMA ADELANTE BP : 22 PENKA-MICHEL Tél 699 89 91 36	9.997.920 FCFA TTC	03 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin serra

Fait à Fongo-Tongo, le 10 MARS 2022

Ampliations :

- PREFET / ME
- DDMINMAP / ME
- DDMINTP / ME
- DDMINEPAT / ME
- ARMP / O
- PDT CIPMP / C.F-T
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO / ARCHIVES

